



# Marché Noël

Feuguerolles-Bully

**Samedi 30 Novembre 2024**

## Bulletin pré-inscription

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons le retour de notre village de Noël !

Après 1 an d'absence, le marché de Noël de Feuguerolles-Bully, renaît sous une nouvelle identité associative mais avec les mêmes porteurs de projet. Nous avons rencontré en 2022 un vif succès, et notre édition fut à nombreuses reprises félicitée par la richesse de ses animations, le choix de ses exposants, et son organisation.

Ce nouveau marché de Noël, revient avec sa même philosophie. Nos exposants seront sélectionnés avec attention. Nous avons à cœur de valoriser le travail des artisans, producteurs, créateurs .... Nous allons privilégier le local et répondre à la demande de plus en plus vive de l'achat en court circuit. Notre marché est avant tout, une journée festive aux valeurs humaines, où il est bon de venir échanger, partager, et se divertir dans une ambiance de Noël.

Nous proposerons cette année 50 places pour nos exposants (uniquement professionnel à moins de proposer un objet unique et innovant, n'ayant pas de préjudice sur le travail de nos exposants professionnels), un programme d'animation sera en place tout au long de la journée (photo gratuite avec le père Noël, concours, ateliers créatifs, boîte aux lettres du père Noël et pleins d'autres surprises...) Nous avons à cœur de proposer de nouvelles animations et innovés !

Toute la journée, un stand pour se restaurer de façon sucré ou salé pour tous nos gourmands ! Les repas seront seulement sur réservation, et vous pourrez retrouver la vente sur notre page facebook au mois d'Octobre.

Comme il y a deux ans, une publicité massive sera mise en place (flyers, affiches, publicité sur le réseaux, radio régionale...)

Si vous vous reconnaissez dans ses valeurs, n'hésitez pas à vous pré inscrire ! La validation de votre place vous sera rendu au plus tard le 1 Octobre 2024. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons et que nous vous chouchouterons !

**Association Happy Girls**  
30 rue des costils  
14320 Feuguerolles-Bully  
happygirls14320@outlook.fr / 07.66.18.95.70  
Page Facebook « Association Happy girls »



### ***Je suis intéressé, je fais ma pré-inscription ....***

NOM et Prénom .....

NOM de l'entreprise .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone .../.../.../.../... Email .....

Statut: Auto entrepreneur

Registre du commerce

N° ..... Délivré le: ..... à: .....

Merci de nous renvoyer votre inscription avec la copie de votre attestation de responsabilité civile.



# FORFAIT

## Emplacement Intérieur

**Forfait Confort - 28 euros**  
*Emplacement de 3m linéaire, avec une table de 1.80m et deux chaises - une prise électrique et un petit déjeuner pour une personne (1 café ou thé + 1 croissant)*

**Forfait Classique - 23 euros**  
*Emplacement identique au confort sans l'électricité*

## Emplacement Extérieur

**Forfait Confort - 23 euros**  
*Emplacement sous tonnelle de 3m linéaire, avec 1 table de 1.80m et deux chaises- une prise électrique par rallonge et un petit déjeuner pour une personne (1 café ou thé et 1 croissant)*

**Forfait Classique - 18 euros**  
*Emplacement identique au Confort sans électricité*

**Forfait Libre - 13 euros**  
*Emplacement sans matériel de maximum 3m linéaire (si véhicule contacter l'organisation) et 1 petit déjeuner pour 1 personne comprenant 1 café ou thé + 1 croissant)*

*\* une caution d'1 euro pour les verres réutilisable en échange de votre boisson chaude.*

**Date limite d'inscription le 15 Septembre 2024.**

## Pièce d'identité

CNI  PASSEPORT  PERMIS DE CONDUIRE   
Numéro: ..... Date de délivrance: ...../...../2024 Lieu: .....

Votre dossier complet soit être renvoyé avant le 15 Septembre 2024 par voie postale (Association Happy Girls 30 rue des costils 14320 Feuguerolles-Bully).

Il devra contenir le bulletin d'inscription, la photocopie de votre pièce d'identité, la photocopie de votre responsabilité civile et votre attestation d'entrepreneur ainsi que le règlement (encaissement une semaine avant la manifestation)

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement joint à ma demande de pré-inscription et m'engage à l'appliquer sous peine d'être exclu du Marché de Noël »

Fait à ..... Le .....

Signature

# Règlement Marché de Noël

## Association Happy Girls - Samedi 30 Novembre 2024

### 1. ORGANISATEUR

Les membres de l'association " Happy Girls " organisent son marché de Noël le samedi 30 Novembre 2024.

### 2. CONDITIONS D'ADMISSION

Le marché de Noël est ouvert en contrepartie d'un droit d'inscription aux artisans, commerçants proposant des mets de Noël, artistes indépendants, créateurs de bien-être et producteurs qui souhaitent proposer leurs œuvres, articles ou produits locaux et régionaux à la vente.

Il est également ouvert aux associations des trois villages et aux artistes amateurs.

### 3. INSCRIPTION

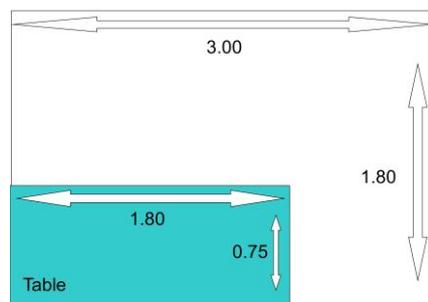
Les droits d'inscription ont été fixé en fonction de l'emplacement et du besoin d'électricité.

Ci-dessous, les emplacements proposés :

**\*\*\* Les forfaits emplacements intérieurs** sont de **3m**, incluant une table de 1m80 x 0,75. La profondeur de l'emplacement est de 1m80 incluant la table d'exposition et 2 chaises pliantes.

Le forfait emplacement **avec électricité** et petit-déj est de **28 euros**.

**Sans électricité** et petit-déj est de **23 euros**.



**\*\*\* Les forfaits emplacements extérieurs** sous chapiteaux sont de **3m**, il est également fourni, une table de 1m80 x 0,75 et 2 chaises pliantes.

Le forfait emplacement ext. avec électricité et petit-déj est de 23 euros.

Sans électricité et petit-déj est de 18 euros.

**\*\*\* Le forfait libre** est un emplacement délimité de 3m, il est possible que les mètres linéaires de ce forfait soit modifiés (sur demande), en fonction du besoin de l'exposant.

Le forfait comprend le petit-déj.

**Le forfait libre** extérieur est de 13 euros

Les particuliers non inscrits au registre du commerce peuvent s'inscrire dans le cadre de l'article 54 de la loi N° 2008-16 du 7 janvier 2009.

- Leur dossier d'inscription devra comprendre :
- Le bulletin d'inscription renseigné, daté et signé
- Un chèque de montant de la réservation à l'ordre de " Association Happy Girls "
- Une attestation de police d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Une photo des objets proposés à la vente (sauf alimentaire)
- Pour les particuliers une déclaration sur l'honneur de ne pas participer à plus de deux ventes au déballage par an
- Pour les professionnels une copie du registre du commerce (ou auto-entrepreneur)
- L'inscription se fera obligatoirement pour la journée entière, tous les exposants seront priés de ne pas remballer avant la fin du marché soit 18h. 19h pour les exposants extérieurs devant utiliser leur véhicule sur l'esplanade pour le remballage
- Tout désistement après le 1 novembre 2024 ne sera pas remboursé
- La clôture des dossiers est fixée au 15 Septembre 2024

#### **4. LA STRUCTURE**

Les chaises, tables et stand extérieur (barnum) sont fournis par l'organisation. Sauf pour les exposants ayant choisi le forfait extérieur libre.

Les emplacements sont attribués en fonction du plan établi par l'organisateur. Il est impossible à un exposant d'exiger un autre emplacement. L'association peut être amené à modifier les emplacements pour quelconque raison que ce soit sans que l'exposant ne puisse refuser (météo, incidents...).

Les rallonges et multiprises sont à la charge de l'exposant.

L'utilisation d'halogène, chauffage électrique, gaz ou pétrole est interdit.

Les exposants s'engagent à habiller la table d'exposition (nappe). Les exposants sont encouragés à décorer leur stand avec élégance et sobriété sur le thème de Noël.

Les exposants devront laisser leur emplacement propre à leur départ.

## **5. HORAIRE D'OUVERTURE**

Le Samedi 30 Novembre 2024, le marché de Noël de l'association " Happy Girls " accueillera les exposants à partir de 7h30.

Et il ouvrira ses portes aux visiteurs à partir de 10h, l'heure à laquelle l'installation des exposants devra être terminée.

Si un exposant n'a pas pris possession de son stand à l'heure prescrite, l'organisateur pourra disposer de celui-ci et l'attribuer à un tiers, le règlement ne sera restitué.

## **6. SÉLECTION DES EXPOSANTS**

Cette manifestation à caractère commercial artistique, artisanale et dédié au bien-être exclut toute vente d'objet industrialisés, ou d'importation (sauf objet en lien avec une création).

L'attribution des emplacements et la sélection des exposants seront déterminées de façon collégiales par les membres du bureau de l'association. Les réponses seront données par mail avant le 1 octobre 2024. Les chèques de réservation seront restitués en temps en fonction de la sélection.

## **7. RESPONSABILITÉ**

Une assurance responsabilité générale est souscrite par l'organisateur pour la durée de la manifestation, temps de montage et de démontage inclus.

L'organisation décline toute responsabilité relative aux pertes, vols ou dommage qui pourrai être occasionnés lors du marché de Noël. L'exposant est responsable de son stand.

L'exposant est responsable des dommages éventuels causés aux autres personnes, aux biens ou aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux structures mises à dispositions et par conséquent devra souscrire une assurance le garantissant pour l'ensemble des risques.

## **8. ANIMATION - COMMUNICATION**

L'organisateur s'engage à proposer des animations et se charge de promouvoir l'évènement (presse, internet, affiches...).

Contact : [happygirls14320@outlook.fr](mailto:happygirls14320@outlook.fr)

Tel :

Mme Voisin-anastasia : 06.01.82.44.92

Mme Farrugia : 07.66.18.95.70

Mme Goux : 06.25.39.26.47

Association Happy Girls

30 rue des costils 14230 Feuguerolles-bully

Règlement à retourner avec signature précédée de la mention " lu et approuvé ",  
accompagné du bulletin de pré-inscription (renseigné, daté, signé), du paiement et des documents  
demandés.

Le marché de Noël se déroulera à la salle Multi-activité de Feuguerolles-Bully.

Route de Caen.

